

Commune : DAMBACH LA VILLE
Section: A Lieudit: Baerensprung

Croquis
N°

BORNAGE



conservation de la parcelle 124

- 1) l'accès depuis l'ord à l'eau hydraulique
- 2) la parcelle 124 à la Commune de Dambach
- 3) la reconnaissance parcellaire de la parcelle 124, selon le Plan de A B, sur document en vente
- 4) la commune seule a 7 BARRAS Rang, la longueur ABC d'une surface 18mc, sur une pente de 44%/m
- 5) la parcelle de surface soit à la charge de F. FREYERMUTH Claude

Je certifie avoir effectué le lever de la situation après abornement préalable et en avoir dressé le présent croquis.

le 02 décembre 2015 29/12/15



Bornage des parcelles 156, 157 et chemin rural
les limites sont reconnues exactes par les propriétaires soussignés.

Pour la commune de Dambach La Ville
Le Maire, M. Claude HAULLER

M. FREYERMUTH Claude
(Points 174-175-176)

(Points 174-175-176-177-178-179-180-184)

M. et Mme BIWAND Rémy
(Points 174-177-178-179-180)

M. BURRUS Hugo
(Points 176-181)

M. KAUFFMANN Fernand
(Point 175)

M. THOMAS René
(Points 179-180)

MAT	X	V
174	2027130.79	813126.17
175	2027179.67	813189.99
176	2027176.30	813193.50
177	2027177.17	813190.20
178	2027169.70	813196.11
179	2027115.41	813199.21
180	2027190.01	813179.59
181	2027188.31	813199.40
182	2027177.11	813198.12

deux nouvelles plantations sur le prolongement de la parcelle 124 de chemin rural et sur la parcelle 123, en plus tout les jours 2012.

Les montages

